

Bruxelles, le 26 septembre 2008

INFRABEL REJOINT « LIEGE CAREX » POUR UN NOUVEAU MODE DE TRANSPORT MARCHANDISES ECOLOGIQUEMENT ET ECONOMIQUEMENT FORT

Infrabel, le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge, a été mandaté ce jeudi 25 septembre par son Conseil d'Administration pour participer au projet « Carex ». Cargo Rail Express a pour ambition de desservir les principaux aéroports ouest-européens via des « TGV fret » (transport de produits à haute valeur ajoutée). Infrabel soutient ainsi concrètement ce nouveau mode de transport intermodal qui permet de répondre, en partie, aux enjeux écologiques (réduction des émissions de CO₂, mobilité) et économiques (coûts énergétiques, vols de cargaison) auxquels notre société est confrontée.

Infrabel devient partenaire de « Liège Carex » et bientôt d' « Eurocarex »

« Carex » (Cargo Rail Express) est un projet dont l'ambition est de mener à bien la **réalisation d'un nouveau mode de transport intermodal**, le « TGV fret ». Concrètement, à l'initiative des aéroports de Paris et de Liège, est née l'idée d'une **navette TGV** qui desservirait jusqu'à 10 fois par jour les principaux aéroports ouest-européens (Londres, Paris, Liège, Amsterdam, Cologne et Francfort) et assurerait, à la place de nombreux camions, **le transport de marchandises à « haute valeur ajoutée »** (médicaments, produits frais, ...).

Infrabel a été mandaté par son Conseil d'Administration pour rejoindre « Liège Carex », créé cette année au niveau belge. Par cette participation, nous entendons nous s'affirmer comme un **acteur à part entière de cet ambitieux projet intermodal**. C'est en effet la **première fois qu'une collaboration air/rail « fret » est imaginée aussi concrètement**.

Signalons que « Roissy Carex » a également été créé en France et que chaque association nationale regroupera les différents acteurs nationaux concernés par le dossier (aéroport, gestionnaire du rail, opérateurs ferroviaires, entreprises). « **EuroCarex** », dont la création est attendue dans les prochaines semaines, jouera le rôle de **coupole au niveau européen**.

La garantie de l'existence de ce projet

En rejoignant le projet Carex, Infrabel, en tant que gestionnaire de l'infrastructure belge, donne la **garantie** aux autres acteurs du dossier (opérateurs ferroviaires, aéroports, sociétés de courriers express, ...) **qu'aucun frein ne viendra de sa part dans la réalisation de cet ambitieux projet**.

En effet, vu la proximité de l'aéroport de Liège et des lignes ferroviaires à grande vitesse, Infrabel peut d'ores et déjà s'engager à réaliser les travaux d'infrastructure nécessaires dès que des opérateurs ferroviaires prendront des engagements sur le projet. **Grâce à un investissement minimum (budget estimé : 9 millions d'euros), un raccordement minimal serait possible en un an**. Diverses autres formules pourraient être développées. Par ailleurs, Infrabel a lancé une étude visant à s'assurer des disponibilités pour ce trafic.

L'intermodalité comme réponse aux enjeux écologiques et économiques

Infrabel a à cœur d'être un **acteur sociétal** à part entière. Face aux **enjeux écologiques** (nécessaire diminution des émissions CO₂, mobilité à réinventer) **et économiques** (flambée des coûts énergétiques et importance des vols de cargaison) auxquels notre société est confrontée, nous entendons prendre notre part de responsabilités.

Alors que le transport routier a augmenté d'environ 30% ses émissions de CO₂ depuis 1990, le rail, lui, les a diminués d'environ 30%. Il est par ailleurs 5 fois moins polluant que la route. Développer **l'intermodalité entre le rail et les aéroports**, et diminuer le tout à la route, **c'est donc soutenir les efforts consentis par les Belges pour atteindre les objectifs de Kyoto**.

Par ailleurs, permettre le remplacement de plusieurs camions par une navette TGV fret, c'est également **créer une mobilité soutenable**, en désengorgeant la route de trajets inutiles et donc en permettant ainsi que les trajets nécessaires, indispensables, soient toujours possibles via ce mode de transport.

Enfin, à l'heure de la **flambée des coûts énergétiques**, le rail, vu sa plus faible consommation, est une **alternative économiquement intéressante**, d'autant plus que, parallèlement, Infrabel a renforcé la qualité de ses services (Service Level Agreement). Par ailleurs, **le transport ferroviaire connaissant moins de vols et d'accidents que le transport routier**, cet élément se trouve encore renforcé : des marchandises qui « bougent » avec le rail, c'est le gage d'arriver à bonne destination.

En soutenant ce projet de « TGV fret » et en rejoignant Carex, Infrabel confirme donc concrètement sa volonté de **développer une intermodalité efficace tant pour les entreprises que pour la société**.

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 12 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,25 milliard d'euros (2007).